

Convocation à la réunion conjointe Conseil
communal/CPAS et au Conseil communal

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation,
le Collège communal a l'honneur de vous convoquer pour la première fois:

- A la réunion conjointe Commune/CPAS qui aura lieu le 19 décembre 2013 à 18h30 à la Salle de Réunion du Service
d'Incendie, Place du Ballodrome, 1 à Quiévrain

- Au Conseil communal qui aura lieu le 19 décembre 2013 à 19h à Salle de Réunion du Service d'Incendie, Place du
Ballodrome, 1 à Quiévrain

Réunion conjointe Commune/ CPAS

ORDRE DU JOUR :

- Rapport relatif aux économies d'échelles et à la mise en place des synergies CPAS – Administration Communale

Conseil communal

ORDRE DU JOUR :

Séance publique,

1. Approbation du procès verbal de la séance du 12.11.2013
2. Dotation à la zone de police
3. Dotation au CPAS
4. Vote du Budget 2014
5. Approbation du Budget 2014 du CPAS
6. Convention relative à l'octroi d'un prêt CRAC financement alternatif d'investissements économiseurs d'énergie
7. Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal
8. Parc Naturel des Hauts-Pays : Assemblée générale du 30.12.2013- vote de l'ordre du jour.

Huis clos,

Par le Collège,

La Directrice générale FF,

C. Bouillé

La Bourgmestre,

V. Damée

